

OFFRE D'EMPLOI

EMPLOI : Travailleur social (H/F) à l'espace d'accueil Femmes Victimes de Violences conjugales (Hébergement et accueil de jour).

CONTRAT DE TRAVAIL : C.D.D temps plein de remplacement congés maternité long (8 mois environ).

MISSIONS :

Accueil de jour :

Assurer un accueil inconditionnel de femmes victimes de violences conjugales, les informer et les orienter par le biais d'une écoute bienveillante.

Assurer l'accompagnement social des bénéficiaires pour préparer et anticiper leur départ du domicile.

Accompagner à la prise de décision quelle qu'elle soit.

Accompagner les bénéficiaires dans l'ensemble de leurs démarches jusqu'à la sortie définitive et durable des violences. (justice, parentalité, santé, accès aux droits, hébergement/logement..).

Hébergement :

Proposer un hébergement sécurisé aux femmes victimes de violences et leurs enfants ; et les accompagner dans l'ensemble de leurs démarches.

Animer le collectif.

Accompagner les familles hébergées vers une sortie en logement autonome dans la mesure de leurs possibilités.

Prévention/sensibilisation :

Participer à des actions d'information et de prévention.

Promouvoir l'activité du service auprès des partenaires. Travailler et développer le partenariat et le réseau.

Le dispositif FVV étant juxtaposé au CHRS et au dispositif d'urgence, des permanences de soirées et week-ends sont possibles pour assurer une continuité des différents services du pôle AHI sur le même site.

PROFIL :

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé – Assistant de Service Social – Conseillère en économie sociale et familiale exigé.

Qualités relationnelles et d'écoute indispensables.

Esprit d'équipe, disponibilité et compétences rédactionnelles impératives.

Esprit d'initiative, d'organisation et d'autonomie.

Capacité à prendre du recul nécessaire.

Connaissance de la législation en matière de violences conjugales souhaitable.

Tous les savoir-faire complémentaires seront accueillis favorablement.

Expérience professionnelle : 2 ans minimum souhaitée.

Permis de conduire : Permis B exigé.

REMUNERATION :

Salaire brut mensuel de base : 1800€

Variable en fonction de l'expérience, du diplôme et en référence aux Accords collectifs de travail applicables dans les CHRS

DISPONIBILITE DU POSTE : Courant Janvier 2022.

Candidatures (CV et lettre de motivation) à envoyer avant le 24/12/2021 à :

Mélanie MATHEY – Chef de service melanie.mathey@arelia-asso.fr

Nancy, le 8 Décembre 2021
Gilles MELONI
Directeur Général